

## LE COMITÉ SPÉCIAL DU SÉNAT SUR LA PAUVRETÉ

### TÉMOIGNAGES

Ottawa le jeudi 5 mars, 1970

**Le sénateur Edgar Fournier, vice-président** occupant le fauteuil.

**Le vice-président:** Vous êtes au courant, messieurs les membres du comité, que le président, le sénateur Croll, est aujourd'hui à Toronto. Je ferai mon possible pour que les délibérations se poursuivent dans la bonne direction.

Nous avons aujourd'hui l'honneur d'accueillir deux des membres de l'Ontario Welfare Council. A ma droite, Monsieur Trevor Pierce, directeur du conseil. Monsieur Pierce détient un diplôme en Sciences Sociales de Wales University.

A côté de lui se trouve Monsieur J. H. Craigs directeur du bien-être de l'Ontario Federation of Labor. Il est membre du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration de l'Ontario Welfare Council en plus de faire partie du comité des Directeurs du Family Service Association of Metropolitan Toronto.

Nous ne vous demanderons pas, Messieurs, de lire le mémoire puisqu'il a déjà fait l'objet de lecture et d'étude de la part des membres du comité. Il serait cependant utile de nous faire un bref résumé de l'activité de votre organisation après quoi les membres du comité pourront vous soumettre leurs questions.

**Monsieur Trevor Pierce, Directeur de l'Ontario Welfare Council:** Monsieur le Président, honorables sénateurs, je vous remercie de votre accueil. C'est un honneur pour nous d'être ici et de pouvoir partager avec vous, au nom de l'Ontario Welfare Council, les résultats de nos recherches. Si vous me le permettez, j'aimerais ici prendre quelques minutes pour souligner quelques-uns des aspects qui nous concernent.

Il serait peut-être important d'établir le cadre dans lequel nous venons ici aujourd'hui. Par le fait que nous constituons une organisation à titre bénévole en Ontario, notre champs d'expérience se limite nécessairement aux frontières de cette province. L'expérience que nous avons acquise peut cependant vous être de quelque utilité.

Nous voulons attirer votre attention sur le fait qu'au cours de la conférence provinciale et de la réunion annuelle tenues l'an dernier, nous avons invité pour la première fois dans notre histoire, histoire qui remonte à plus de soixante ans, des consommateurs de services sociaux dépendant à part entière ou partielle de l'assistance publique, des travailleurs professionnels chargés de distribuer les services, des volontaires provenant de toutes sortes d'organisations charitables ainsi que des représentants des gouvernements municipaux et provincial afin de discuter du problème de l'indigence en Ontario. Nous avons, au cours de cette conférence, réparti la discussion entre quatre périodes de travail échelonnées sur une durée de trois jours. Cette méthode permettait aux différents groupes de discuter des moyens nécessaires d'améliorer les services, de mieux situer les besoins, etc. Ces groupes de discussions se sont particulièrement penchés sur les problèmes de la pauvreté et de l'habitation ainsi que sur les problèmes se rapportant aux Indiens et aux adolescents.

**Le vice-président:** Quand cette conférence a-t-elle eu lieu?

**Monsieur Pierce:** Elle a été tenue en mai 1969. Nous avons été surpris et même enthousiasmés de la grande variété des gens qui ont répondu à notre invitation. Leur intérêt était tel qu'à la réunion annuelle qui a eu lieu le dernier jour de la conférence, il a été décidé que la méthode traditionnelle d'élire les membres du conseil d'administration serait changée. Les mises en nomination de l'assemblée furent acceptées, ce qui a permis à quatre personnes d'accéder d'une façon démocratique au conseil d'administration. La collaboration de ces gens aux décisions du conseil et des comités a été très utile.

Le fait de rassembler des gens appartenant à des groupes défavorisés n'ayant eu jusque là, la possibilité de participer aux discussions des programmes affectant leur mode de vie, nous a permis d'acquérir une certaine expérience dans ce domaine. Un autre point d'intérêt qui mérite l'attention et qui figure implicitement dans la documentation que nous avons envoyée est le fait qu'en tant qu'organisation provinciale, notre